

Hauts-de-France, Nord
Ennetières-en-Weppes

Ceinture de forts de première génération de la place de Lille, dite fortification Séré de Rivières

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59005573

Date de l'enquête initiale : 2022

Date(s) de rédaction : 2022

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Les fortifications Séré de Rivières, enquête thématique régionale patrimoine militaire, opération ponctuelle

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : ceinture de forts

Précision sur la dénomination : ceinture de forts Séré-de-Rivières ; forts de première génération ; forts de la place de Lille

Appellation : Séré-de-Rivières

Destinations successives : forteresse

Parties constituantes non étudiées : fort

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales :

Historique

Contexte

La cuisante défaite de 1871 face à une coalition d'États allemands dirigés par la Prusse, conduit la France à imaginer un nouveau système de défense permanente de ses frontières.

L'architecture de cette stratégie défensive est confiée au général Séré de Rivières nommé rapporteur du Conseil supérieur de la Défense créé le 30 juillet 1872. Elle repose sur la défense des principales voies de communication incitant les assaillants à emprunter des itinéraires préétablis.

Le nord de la France est cependant problématique. La forte densité de la population, l'absence de relief ou de frontière naturelle et la proximité de la Belgique en font le point le plus vulnérable du territoire. En février 1872, le Comité des fortifications élabore la stratégie de défense de Lille. La solution envisagée repose sur 7 forts permanents, 4 ouvrages de campagne et 4 batteries, tous organisés en fonction des cours d'eau de la Lys, de la Deûle et de la Marque, et constituant une ceinture défensive dans un rayon de 5 à 10 km de Lille.

La ceinture des forts et ouvrages de la place de Lille est édifiée en exécution d'un décret en date du 5 janvier 1878.

La crise

En cette fin de siècle, des découvertes révolutionnent le domaine de l'armement : l'obus à mitraille en 1883, la nitrocellulose (poudre sans fumée) en 1884 et surtout de nouveaux obus chargés d'explosif brisant à effet retard ou mélinite (trinitrophénol) en 1885. Ces derniers, utilisés contre le fort de Malmaison (Aisne), démontrent l'inefficacité des ouvrages de type "Séré de Rivières" face à ce nouveau type d'obus et déclenchent une crise sans précédent : la "crise des obus-torpilles". L'ensemble du système de défense national est compromis et requiert impérativement d'être modernisé.

L'instruction du 22 juillet 1887 en dresse les nouvelles bases, notamment par l'introduction d'ouvrages intermédiaires dont le rôle premier est de flanquer la ligne principale de défense et de protéger l'artillerie déployée dans les intervalles. L'instruction du 11 juin 1888 préconise de renforcer l'espace entre deux forts si celui-ci excède 3 km. Or, au nord de Lille, le fort de Bondues est menacé par les hauteurs environnantes sans pour autant être couvert par les forts du Vert-Galant ou

de Mons-en-Barœul. Au sud, les forts de Sainghin, de Seclin et d'Englos sont, quant à eux, trop éloignés les uns des autres pour faire barrage à l'ennemi. À l'est, la batterie du Camps-Français n'a pas la capacité suffisante pour appuyer les forts de Mons et de Sainghin. Enfin, la batterie de Prêmesques, à l'ouest - ouvrage de peu d'importance, - n'a pas de visibilité sur les forts d'Englos et du Vert-Galant. En conséquence, il est proposé la création de treize ouvrages intermédiaires afin d'assurer une meilleure cohésion de l'ensemble et de porter en avant la ligne de défense là où les forts déjà construits sont trop rapprochés du corps de la place (Dépret, 2008).

En définitive, pour la place de Lille 6 forts et 2 batteries seront construits, et 13 ouvrages intermédiaires édifiés après la séance du 15 mai 1889 du Comité des fortifications, en soutien des forts construits entre 1878 et 1884. Malgré l'armement décrit dans le document *Renseignements sur les forts concernant le service de l'artillerie*, en 1905 (cf. lien), et en raison des coûts d'entretien et de fonctionnement, ils sont progressivement démilitarisés et ne participeront pas, lors de la Première Guerre mondiale, à la défense de Lille qui est déclarée ville ouverte dès le début du mois d'août 1914. Par décret en date du 24 septembre 1927, les forts et batteries sont placés dans la deuxième série des places de guerre. Ce même décret ramène le périmètre extérieur des zones de servitude à la limite du domaine militaire. En 1939, les Allemands reprennent la place de Lille et réinvestissent les forts de ceinture.

Les forts de première génération

Sur un ensemble de 6 forts de première génération réalisés, 5 existent encore et sont propriété communale. Le **fort de Sainghin-en-Mélantois**, remblayé, a disparu.

Le **fort de Seclin** est en assez bon état. Il bénéficie de la présence d'une famille qui œuvre seule, depuis trente ans, à son entretien, sa restauration et à sa mise en valeur. La caserne de gorge abrite un musée militaire remarquable.

Le **fort de Mons-en-Barœul** s'illustre par une réhabilitation soignée de ses casernes réalisée par la commune, et accueille une médiathèque et un restaurant. Toutefois, le reste du fort présente de graves problèmes structurels qui en interdisent l'accès.

Les autres forts sont endommagés, soit par les bombardements alliés, soit par les Allemands à leur départ, soit pour permettre des aménagements urbains : le **fort de Wambrechies** fortement altéré est partiellement reconverti par la ville en lieu culturel ; les vestiges du **fort de Bondues**, restaurés, abritent le Musée de la Résistance et le **fort d'Englos** à Ennetières-en-Weppes, très détérioré, compose avec les faibles moyens financiers de l'Association des Amis du fort Pierquin.

Conclusion

L'état disparate des forts de ceinture de Lille, parfois amputés, disloqués par l'Histoire, offre ainsi une vision "en écorché" d'un fort Séré de Rivières-type révélant des infrastructures dissimulées dans la maçonnerie ou la structure des voûtes.

Ces forts, tout intéressants qu'ils soient tant d'un point de vue historique que patrimonial mais dont aucun n'est classé ni même inscrit au titre de Monuments historiques, sont gigantesques et constituent une charge financière considérable pour leurs propriétaires, ne serait-ce que pour l'élagage des arbres, le débroussaillage ou la mise en sécurité des lieux, souvent dangereux. Même le fort de Mons-en-Barœul, pourtant préservé des aléas de l'histoire et restauré par la commune, doit faire face à des problèmes structurels. Que dire alors de certains autres, bombardés ou dynamités durant les deux guerres mondiales et à l'abandon depuis... Ils constituent souvent des havres de paix et des niches écologiques à préserver.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre : Raymond-Adolphe Séré de Rivières

Description

Dans le cadre de cette étude, réalisée dans des délais contraints, ne sont étudiés que les forts de première génération encore existants.

Les forts et ouvrages intermédiaires de la place de Lille sont répartis quasi-également autour de la ville sur un cercle d'environ 17 km de diamètre.

Description générale des forts de première génération.

Entourés d'un fossé, les forts de ceinture de Lille sont des bastions maçonnés en brique, généralement symétriques selon un axe médian, de forme trapézoïdale convexe et rabattus à la gorge (la partie opposée à l'ennemi et qui accueille l'entrée). Le mur intérieur du fossé, celui qui enserré le fort proprement-dit, est nommé l'escarpe ; le mur extérieur, la contrescarpe. Les fossés sont battus par des caponnières construites aux saillants de tête du mur d'escarpe : une caponnière simple flanquant un côté du fossé, une caponnière double les deux autres flancs. Celles-ci sont défendues de part et d'autre par des galeries de fusillade dans le mur d'escarpe. Si le fort est débordé, le fossé de gorge est également battu par des batteries logées dans des coffres du mur d'escarpe.

L'entrée du fort est protégée par un pont mobile. Un passage couvert dans la caserne de gorge ouvre sur une cour centrale pavée, encadrée généralement par une seconde caserne parallèle à la première, et, sur les côtés, par des magasins. Ceux-ci ouvrent sur des cours latérales situées aux deux extrémités de la crête d'artillerie, menant aux magasins à poudres (ou à munitions). La crête d'artillerie court d'une aile du fort à l'autre, formant un arc défensif d'environ 120°. Le premier niveau est constitué d'une succession de salles voûtées en berceau longitudinal, en arc segmentaire, surmonté d'abris de traverse (ou traverse-abris) alternant avec des plateformes de tir. L'ensemble, maçonné, est couvert d'un massif de terre. Un long couloir relie les salles entre elles. Aux extrémités de ce dernier, un couloir descend aux caponnières.

Éclairage, ventilation.

Les forts sont ventilés par des conduits aménagés sous le pavage et dans les murs. Ils sont éclairés naturellement quand cela est nécessaire (magasins à poudre par exemple). La lumière provenant de puits verticaux est réfléchi sur des plans maçonnés orientés à 45° et revêtus de carreaux de céramique blancs. Les murs sont blanchis à la chaux pour un maximum d'efficacité.

Les magasins à poudre ou à gargousses, éclairés par des puits de lumière jouant également le rôle de cheminées d'aération, sont dotés d'une double enceinte maçonnée. Les murs latéraux de la salle intérieure (mesurant jusqu'à 6 m sur 16) ont une épaisseur de 1,60 m. Ils sont percés d'ouvertures en chicane permettant de dissiper le souffle en cas d'explosion. Cette première enceinte est entourée d'un couloir d'une largeur d'un mètre assurant l'aération, puis d'un mur extérieur de 80 cm. Le sous-sol de la salle à poudre dispose d'un système de ventilation équivalent. Les magasins sont de surcroît recouverts d'une épaisse couche de terre.

Capacité

Les forts peuvent abriter de 600 à 800 hommes. Les magasins des services administratifs, de l'artillerie et du génie contiennent les approvisionnements nécessaires à une résistance de trois mois. Les forts possèdent des fours fixes et de campagne, 1 ou 2 réservoirs d'eau d'une contenance de 6 m³ dont l'approvisionnement est assuré par des puits munis de pompes.

Conclusion

Les forts, assez semblables dans leurs grandes lignes, ont toutefois été adaptés à la configuration des lieux où ils ont été érigés, ce qui induit parfois de légères différences (hauteur des casernes, position des banquettes de tir, etc.). Certains étaient dotés de batteries annexes situées à environ 200 m en avant et sur les côtés. Aucune de ces batteries n'a été conservée.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique, pierre de taille

Matériau(x) de couverture : terre en couverture

Type(s) de couverture : terrasse

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'oeuvre : vestiges de guerre

Éléments remarquables : ceinture de forts

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Nord. Série 66 J 1190. **Rapport de la commission mixte chargée de la révision de l'armement de la place de Lille**, 1878.
AD Nord : 66 J 1190

Documents figurés

- **Renseignements sur les forts concernant le service de l'artillerie**, 1^{er} août 1905 (Archives du Musée des Canonnières Sédentaires de Lille. Série Rep3 / 6-A2).
Musée des Canonnières Sédentaires Lille : Rep3 / 6-A2
- **Lille Secteur Ouest**, plan, 1889 (Musée des Canonnières Sédentaires de Lille. Rep3 / 6-A1 04).

Bibliographie

- DEPRET, Julien. **Lille et ses forts : une forteresse méconnue de la III^e République (1872-1914)**. Bonchamps-lès-Laval : Imprimerie Barnéoud ; Salomé : éd. Julien Dépret, 2008. 32 p. : ill. ; 24 cm.
- DEPRET, Julien, DIEST, Philippe. **La chute de Lille en 1914. Abandons militaires et politique d'une place forte**, 2021

DEPRET, Julien, DIEST, Philippe. **La chute de Lille en 1914. Abandons militaires et politique d'une place forte.** Roclincourt : éd. Julien Dépret ; Ploufragan : Imprimerie Typolibris, 2021. 240 p. : ill. ; 30 cm.

Liens web

- Carnet des forts de ceinture de Lille, 1905. [consulté le 03/06/2025] : <https://www.memoire14-45.eu/fr/notice/rep3-6-a2-renseignements-sur-les-forts-concernant-le-service-de-l-artillerie-musee-des-canonniers-sedentaires-lille-1f0225fa-22e4-4580-91d2-5e7b63fb469f>

Annexe 1

Places fortes Séré de Rivières de Lille. Inventaire des fonds d'archives militaires aux Archives Départementales du Nord

Archives de la Direction du Génie de Lille (généralités)

- 66 J 1190.** Défense de la place face aux nouveaux moyens d'attaque. Révision de l'armement. 1872-1881. Etude sommaire de l'organisation des défenses de Lille pour la mettre en état de résister aux nouveaux moyens d'attaque (1872). — Emplacement des ouvrages à construire pour mettre la place à l'abri d'un bombardement. Carte (1874). — Plan de la place de Lille (éch. 1/5.000) relatif à la révision de l'armement en 1878. — Commission de révision de l'armement des pièces. Extrait des délibérations relatif aux casemates à tir Indirect dans les forts de Lille (1879). — Rapport de la commission mixte chargée de la révision de l'armement de la place en 1878. Extrait des délibérations de la Commission supérieure de l'Artillerie et du Génie, relatif à la révision de l'armement de la place de Lille (1881).
- 66 J 1295.** Projets supplémentaires pour 1876. Armement de sûreté permanent de la place. 1876 - Carte des environs de Lille (éch. 1/80.000). — Plans : bastion 101 bastion 61 ; bastion et cavalier 257 ; batterie 250 ; bastion 248 bastion 238 ; bastion 234 ; bastion et cavalier 230 ; bastion 228 bastion et cavalier 220 ; bastion 214 ; bastion 1 ; bastion 2 bastion 5.
- 66 J 1296.** Ouvrages de fortification. 1878 Plans relatifs aux projets de réorganisation de la batterie 250 et du bastion 248.
- 66 J 1297.** Projets pour 1881. Plans relatifs au report de l'enceinte sur les ouvrages extérieurs.
- 66 J 1298.** Ouvrages de fortification. Agrandissement de l'ancienne enceinte de Lille, du bastion 261 à la citadelle : avant-projet. 1882. Délibérations du comité des fortifications. — Plan d'ensemble de la ville de Lille et de ses environs (éch. 1/20.000). — Plan de détail de la ville de Lille (éch. 1/10.000). — Tracé d'un front. — Plan de la caserne, du magasin à poudre et de la caponnière du saillant 5. — Plan d'ensemble du projet. — Type d'une porte d'entrée de ville. — Profile divers.
- 66 J 1299.** Ouvrages de fortification. Transformations de l'enceinte. 1889-1902. Fortifications. Plan nivelé, nord et est ; éch. 1/2.000 (e. d.). — Modification d'une partie de l'enceinte nord-est ; agrandissement des abattoirs de la ville. Plans (1889-1894). — Transformation et agrandissement de l'enceinte entre la porte d'Ypres et la porte d'Eau 95. Plans, profils (1890-1894). — Partie d'enceinte à la traversée de la Deûle. Plan du parapet reliant le bastion 104 à la face gauche de l'ouvrage à cornée (1894). — Extension de l'enceinte nord. Croquis (1894-1895). — Réorganisation de l'enceinte entre la porte d'Eau de la Basse-Deûle et la porte Louis XIV (1895-1898). — Remaniements de la partie nord-est de l'enceinte. Plana (1898-1902).

Archives de la Direction Régionale du Génie de Lille

2R 39 Places fortes de Lille (et de Maubeuge) : construction dans les zones de servitudes défensives (Spillbout au fort Macdonald de Mons-en-Baroeul, Gillot, Deronck et la Société Senelle-Maubeuge. 1925-1926

Annexe 2

Rapport de la commission mixte chargée de la révision de l'armement de la place de Lille en 1878.

Rapport de la commission mixte chargée de la révision de l'armement de la place de Lille en 1878.

[Extrait]

[...]

Importance et rôle de la place

La ville de Lille à 163.000 habitants ; elle est le centre industriel le plus riche de la France et renferme d'immenses ressources de toutes sortes. Par suite de sa situation en saillie sur le tracé général de la frontière, elle peut être débordée, dès le début des hostilités et mise pour ainsi dire hors de cause. Malgré cette circonstance défavorable, la commission supérieure de défense a pensé cependant qu'un centre aussi important ne pouvait pas rester exposé à être brulé par l'artillerie de campagne et a décidé qu'on le mettrait à l'abri d'un bombardement tout en le rattachant aux nouvelles défenses de la frontière du Nord.

Les défenses consistent dans l'organisation de deux groupes situés à chacune des extrémités de la frontière.

Le premier, appuyé à la mer, est limité du côté des terres, par les canaux qui relient Dunkerque à Bergues, Bergues à Watten, [Watten à] Gravelines. On a préparé les moyens de tendre des inondations le long de ces canaux, soit en barrant les cours de l'Aa et de la Colmes, soit en ouvrant les écluses de Dunkerque et de Gravelines, à marée montante et en les refermant à marée descendante.

Le deuxième est constitué par l'ensemble des places de l'Escaut, de la Sambre, qui vont être organisées de manière à offrir une forte position centrale permettant à notre armée du Nord, sur la défensive, de venir s'y concentrer et de s'opposer dans les meilleures conditions, à tous les mouvements d'agression.

Celui de ces mouvements qui est le plus à craindre se prononcera vraisemblablement entre la Sambre et la Meuse, c'est-à-dire par le chemin le plus court d'Aix-la-Chapelle à Paris. Notre armée concentrée entre la Sambre et l'Escaut, pourra s'opposer à ce mouvement en manœuvre sous l'appui des forts de Hirson, entre les forêts de Saint Michel d'Anor, de Trélon et de Mormal ainsi que le long des cours d'eau, de la Grande-Helpe et de la Petite-Helpe, tout en conservant ses communications avec la région du Nord.

Cette position centrale intérieure est d'autant plus avantageuse qu'elle offre non seulement le moyen d'arrêter l'ennemi sur la gauche, en opérant dans l'espace compris entre la Scarpe l'Escaut et la Sensée, mais encore de le de lui barrer le passage de front, entre la Scarpe et l'Escaut, en s'appuyant à gauche à Valenciennes, au centre à Quesnoy et à droite à la forêt de Mormal. Dans ces conditions l'ennemi, attiré par les richesses du Nord, pourrait concevoir le projet de tourner par sa gauche l'armée défensive compromise, cramponnée entre la Sambre et l'Escaut, et de s'emparer de Lille après un court bombardement. Mais du moment que cette place sera mise à l'abri d'une telle éventualité et que la partie mobile de sa garnison pourra opérer des mouvements énergiques à l'extérieur, soit à droite, soit à gauche, il est rationnel de supposer qu'elle contribuera à éloigner l'assaillant de ce côté d'autant qu'il s'écartera beaucoup de sa ligne d'opérations principale.

Il sera prudent, toutefois, d'armer avec des pièces de très fort calibre, les forts du sud, afin de restreindre, autant que possible, l'espace privé de feux, compris entre ces ouvrages de la place de Douai. De même, en armant fortement les forts de l'ouest, on rejettera les colonnes assaillantes sur la rive gauche de la Lys et il ne leur restera plus que trentaine de kilomètres environ pour passer entre cette rivière et le groupe défensif de Dunkerque.

Cet espace, d'ailleurs, n'est pas absolument dépourvu d'obstacles, car, en s'appuyant sur Saint-Omer et la forêt de Nieppes, on pourrait encore arrêter l'ennemi au passage de la ligne continue que forment les canaux de l'Aa, de Neuf-Fossé, de La Bassée et de la Deûle, entre Dunkerque, Lille et Douai.

En résumé, la place de Lille sert de liaison aux deux groupes défensifs des extrémités de la frontière du Nord et l'on doit s'attacher, en révisant son armement, à mettre les ressources qu'elle renferme à l'abri d'un bombardement, et à étendre son action aussi loin que possible du côté de Douai et dans la direction de l'ouest.

Genre d'attaques possibles.

Etant donné le rôle que cette place est appelée à remplir dans la défense générale, il peut arriver que l'ennemi soit conduit :

- 1) A la masquer
- 2) A l'investir
- 3) A en faire le bombardement

C'est donc plus particulièrement en vue de ces trois éventualités qu'il convient de réviser son armement. Toutefois, comme elle a été classée par le Ministre dans la 1^{ère} série, c'est qu'il faut se placer dans les situations les plus défavorables et admettre également que l'ennemi soit amené à vouloir s'en emparer à la suite d'un siège régulier.

Indications générales sur les diverses parties de la fortification et description sommaire des terrains environnants.

L'enceinte du noyau central à la forme d'un grand triangle équilatéral dont la base, appuyée sur la Deûle, est renforcée par une citadelle. Les inondations que l'on peut tendre, en barrant la Deûle, mettent cette partie complètement à l'abri d'un coup de main ; ces inondations se retournent autour de son extrémité sud dans un bassin artificiel. On a protégé son extrémité nord en y accumulant de nombreux ouvrages extérieurs qui rendent l'accès difficile.

Le sommet de ce triangle, situé entre la porte de Valenciennes et celle de Douai, est considéré comme le point d'attaque ; il est muni d'une grande batterie casematée formant réduit, et flanqué par des bastions latéraux pourvus de cavaliers.

Ce cours exposé suffit pour indiquer qu'il convient de renforcer l'armement sur le point d'attaque et sur les deux bastions collatéraux tout en ne négligeant pas celui des deux autres angles du triangle et notamment de l'angle Nord qui est le côté le plus exposé au bombardement ainsi qu'on pourra s'en convaincre lors de la discussion du point d'attaque des nouveaux ouvrages.

Le terrain des environs de la place et à peu près plat, il présente néanmoins des lignes naturelles de défense qui sont pour ainsi dire jalonnées par les cours de la Lys de la Deûle et de la Marque.

La Lys prend sa source dans les collines du Pas-de-Calais et coule à peu près parallèlement la côte en traversant Aire, la forêt de Nieppe, Merville, Estaires, Sailly et Armentières. À partir de ce point, elle longe la frontière jusqu'à Menin. De là, elle entre en Belgique et suit son cours par Courtrai jusqu'à Gand où elle se jette dans l'Escaut. Elle est canalisée

d'Aire jusqu'à son embouchure et alimente d'une partie de ses eaux le canal de Neuf-Fossés qui va d'Aire à Saint-Omer ainsi que celui d'Aire à Béthune. C'est la rivière la plus importante de la région. La Deûle prend sa source dans les hauteurs de Lens, traverse cette ville et se dirige sur Lille en suivant une vallée marécageuse. Puis, après avoir traversé cette place, elle se jette dans la Lys à Deulémont, entre Armentières et Comines. Elle est canalisée depuis Pont-à-Vendin un peu en aval de Lens, jusqu'à son embouchure. On l'a réunie à la Scarpe par le canal de la Haute-Deûle qui s'embrancher sur elle à Pont-à-Vendin. Le canal se prolonge vers Douai sur le fort de Scarpe et permet de jeter dans la Deûle les eaux de la Scarpe en aval de Douai, ainsi qu'une partie de celles de la Sensée, depuis Arleux jusqu'à Douai. La Deûle peut également recevoir les eaux inférieures du canal de La Bassée, à partir de l'écluse de Couinchy.

La Marque prend sa source sur les hauteurs de Mons-en-Pévèle, entre Lille et Douai, et vient se jeter dans la Deûle à 3 kilomètres de Lille, après avoir décrit un demi-cercle autour de la place. Elle traverse une suite de marais qui commencent à Pont-à-Marcq et ne finissent guère qu'après l'Hempemont. Elle est canalisée à partir de Croix jusqu'à son embouchure. Son lit à 34 kilomètres de développement ; il est supérieur à celui des rivières voisines, en sorte qu'on ne peut pas songer à y jeter les eaux de la Deûle pour augmenter sa valeur défensive. Son bassin est séparé de celui de l'Escaut par une série de collines sur le faite desquelles passe la limite de la frontière.

Ces divers cours d'eau dessinent des lignes de défenses naturelles et divisent les terrains des environs de la place en 3 secteurs distincts, formant chacun un ensemble spécial. Le premier est compris entre le cours de la Marque et celui de la Deûle, en amont de Lille. Le deuxième s'étend sur la rive gauche de la Deûle jusqu'à la Lys. Le troisième est délimité par la Deûle et la Marque.

Le premier secteur est séparé du deuxième par l'inondation supérieure de la Deûle que l'on peut tendre assez rapidement, en barrant son cours au port d'Haubourdin, de manière à empêcher l'ennemi de s'introduire entre ces deux secteurs. Il est également séparé du troisième par les marais de la Marque dont on peut augmenter la valeur défensive en barrant cette rivière à l'Hempemont. Les défenses principales du premier secteur sont échelonnées sur les hauteurs qui bordent le cours de la Marque entre Seclin et Sainghin et sont à huit kilomètres environ de l'enceinte. A quatre kilomètres en arrière de ces hauteurs, il en existe d'autres qui leur sont sensiblement parallèles, et sur lesquelles on a projeté d'établir des batteries de deuxième ligne à Haubourdin, à l'Arbrisseau, à Lesquin et au Camps Français, de manière à fermer l'intervalle de 10 kilomètres entre les forts de Sainghin et de Seclin.

Les ouvrages de deuxième secteur sont répartis sur la ligne de partage des eaux de la Lys et de la Deûle. Cette ligne présente du côté de la Lys une berge escarpée de 9 kilomètres de longueur, à demi distance entre ces deux rivières, et sur laquelle on a placé le fort de Vert-Galant, la batterie de Prêmesques et le fort d'Englos.

Pour bien se rendre compte de l'organisation défensive du troisième secteur, il est nécessaire de considérer la série des hauteurs situées sur la rive gauche du cours inférieur de la Marque, entre Lille et Roubaix. Elles déversent leurs eaux dans la Marque au sud, dans la Deûle, à l'ouest, dans la Lys au nord et dans l'Escaut à l'est. Elles s'étendent de Bondues jusqu'au sud de Lannoy, en passant par les positions de Mouvaux, des Ogiers, de la Chapelle et de la Lionderie qui en sont les principaux points culminants.

On a occupé la gauche de ces hauteurs par le fort de Bondues, et il eut semblé rationnel, par analogie avec de qui avait été fait pour les deux autres secteurs, de s'établir solidement sur la droite, à la Lionderie qui en sont les principaux points culminants à Mouvaux et à la Chapelle.

Il est vrai que l'on reportait ainsi la ligne de défense à 8 kilomètres de la place, en laissant la Marque derrière soi, et que l'on n'était plus qu'à 2 kilomètres de la ville de Roubaix. Ces inconvénients ont engagé la commission supérieure de défense à reporter la droite des défenses de ce secteur sur les hauteurs de Mons-en-Barœul, c'est-à-dire à 3 kilomètres seulement de l'enceinte. Toutefois, on ne saurait abandonner à l'ennemi des positions aussi dangereuses et se priver du précieux avantage de surveiller et d'inquiéter ses mouvements sur Roubaix et Tourcoing. Autrement, on s'exposerait à le voir s'y établir sans coup férir, ce qui lui permettrait de commencer immédiatement le bombardement de la place avec des pièces à longue portée. Le chemin de Courtrai, Tourcoing, Roubaix et Lannoy lui permet, en effet, de les amener en batterie sans la moindre difficulté, et malgré la distance de 7 à 8 kilomètres à laquelle elles ouvriraient le feu, on pourrait craindre de voir, dès les premiers jours, commencer les incendies dans la place. Aussi, en attendant que les fonds dont on dispose permettent d'occuper les hauteurs d'une manière permanente, il est indispensable d'y prévoir des ouvrages du moment, et de s'acharner à en disputer à l'ennemi, la possession le plus longtemps possible.

Armements des forts

On a admis, en principe, qu'il y avait grand avantage au point de vue des approvisionnements et de la facilité du service à réduire au strict minimum la variété des calibres ou espèces de bouches à feu à affecter à l'armement d'un même fort. Chaque fort a été doté de quatre types de bouches à feu, correspondant aux quatre divisions principales du titre III de l'Instruction du 27 mars, savoir : tir de plein fouet contre les obstacles résistants, tir de plein fouet contre les obstacles légers ou le personnel, flanquement, tir sous les grands angles.

Pour tirer de plein fouet contre les obstacles résistants, gêner au loin les mouvements des troupes de siège et maîtriser les principales voies de communication, on a donné : des canons de 155 mm aux forts de Bondues, Sainghin et Seclin qui occupent les angles saillants de la ligne de défense, et au fort de Mons qui, trop rapproché de la ville, doit agir au loin pour empêcher l'établissement de batteries de bombardement sur les hauteurs de la rive droite de la Marque ; des canons de 120 mm aux forts d'Englos et de Vert-Galant, aux batteries de Prêmesques, d'Haubourdin et du Camp-Français qui ont devant elles des terrains moins dangereux, mais ont besoin de pièces à grande portée, enfin des canons

de 138 mm aux batteries de l'Arbrisseau et de Lesquin en deuxième ligne. Pour tirer contre les obstacles plus légers, les forts ont reçu des canons de 95 mm qui ont plus de justesse et de portée.

La défense d'une ville commerçante, industrielle et riche comme Lille doit diriger ses principaux efforts à maintenir au loin l'assiégeant et concentrer sur la première ligne son meilleur armement.

Les caponnières et casemates de flanquement ont été armées : dans les forts, chacune d'un obusier de 16 et d'une mitrailleuse à tir dispersé (circulaire nouvelle n°48 du 27 juin 1878). Dans les batteries, avec des obusiers de 16 autant que les ressources de la place l'ont permis, et, à défaut d'obusiers, avec des canons de 12 de Campagne dont la boîte à mitraille nous a paru la plus propre à remplacer celle de l'obusier lisse. Pour produire les effets d'écrasement contre les abris de l'attaque et fouiller les couverts ou les tranchées par des feux courbes, on a armé les forts principaux, spécialement celui de Bondues, de quelques mortiers rayés de 220 mm ; aux forts moins menacés on n'a affecté que des mortiers lisses.

Armement de l'enceinte

L'armement actuel de l'enceinte (corps de place et dehors), comprend 448 bouches à feu de diverses espèces. La construction des forts permet de le réduire de 1/3 environ. L'armement proposé ne compte plus que 299 bouches à feu, soit 10 bouches à feu par front.

...]

Annexe 3

Extrait des délibérations de la commission supérieure de l'artillerie et du génie. Séance du 2 février 1881. Rapport de la commission locale

Rôle et importance

La place de Lille sert de liaison aux deux groupes défensifs des extrémités de la frontière du Nord ; il importe de constituer son armement de manière à mettre les immenses richesses qu'elle renferme à l'abri d'un bombardement et à étendre son action aussi loin que possible du côté de Douai et dans la direction de l'ouest.

Genre d'attaque probable

D'après le rôle que la place est appelé remplir dans la défense générale, il peut arriver que l'ennemi soit conduit à la masquer, à l'investir ou à en faire le bombardement et c'est particulièrement à ces trois éventualités qu'il convient de parer. Mais on doit également, la place ayant été classée dans la première série, admettre l'éventualité d'un siège régulier.

Description sommaire

Le terrain environnant est à peu près plat ; il présente néanmoins des lignes naturelles de défense qui sont, pour ainsi dire jalonnées par les cours de la Lys, de la Deûle et de la Marque. Ces divers cours d'eau marquent les limites de trois secteurs distincts formant chacun un ensemble spécial.

Le premier secteur est compris entre le cours de la Marque et celui de la Deûle, en amont de Lille. Le deuxième s'étend de la rive gauche de la Deûle jusqu'à la Lys. Le troisième est limité par la Deûle et la Marque. Le premier secteur est séparé du deuxième par l'inondation supérieure de la Deûle, que l'on peut tendre assez rapidement, et du troisième par les marais de la Marque dont on peut augmenter la valeur en barrant cette rivière à l'Hempemont. Les dépenses principales du premier secteur sont échelonnées sur les hauteurs qui bordent le cours de la marque entre Seclin et Sainghin, à 8 kilomètres environ de l'enceinte.

A quatre kilomètres en arrière de ces hauteurs, sur les hauteurs parallèles des batteries de deuxième ligne ont été décidées à Haubourdin, à l'Arbrisseau, à Lesquin et au Camps-Français.

Les ouvrages de deuxième secteur sont répartis sur la ligne de partage des eaux de la Lys et de la Deûle. Cette ligne présente du côté de la Lys une berge escarpée à égale distance des deux rivières. On y a placé le fort de Vert-Galant, la batterie de Prêmesques et le fort d'Englos.

Les hauteurs situées sur la rive droite de cours inférieur de la Marque, entre Lille et Roubaix, sur le troisième secteur, s'étendent de Bondues jusqu'au sud de Lannoy, en passant par les positions de Mouvoux, des Ogiers, de la Chapelle et de la Lionderie qui en sont les principaux points culminants.

On a occupé la gauche de ces hauteurs par le fort de Bondues. L'occupation de la Lionderie aurait reporté la ligne de défense de 8 kilomètres de la place en laissant la Marque derrière elle et en la rapprochant de Roubaix jusqu'à 6 kilomètres. La commission de dépense a préféré reporter en arrière les dépenses du 3e secteur, sur les hauteurs de Mons-en-Barœul à 3 kilomètres seulement de l'enceinte.

La commission estime qu'on ne saurait abandonner à l'ennemi des positions aussi dangereuses d'où il peut incendier la ville, et se priver du précieux avantage de surveiller et d'inquiéter ses mouvements sur Roubaix et Tourcoing ; à défaut d'ouvrages permanents, elle regarde comme indispensable d'y prévoir des ouvrages au moment dont la possession devra être disputée avec acharnement à l'ennemi.

Voies de communication

L'ennemi venant par Tournai, Courtrai et Ypres peut utiliser, pour l'investissement et sans coup férir, 3 chemins de fer, 2 canaux, 2 routes nationales, 2 routes départementales sans compter les nombreux chemins vicinaux intermédiaires. La défense peut lui opposer, venant de l'intérieur, 4 lignes de chemins de fer, 4 routes nationales et 3 routes départementales ; aussi a-t-elle l'avantage pour la concentration. Les communications circulaires sont, au contraire, tout à l'avantage de l'ennemi car le chemin de fer d'Armentières, Courtrai, Tournai et Mons,enserre la frontière tout autour de la place et la voie ferrée passant par Menin, Tourcoing, Roubaix et Orchies longe la ligne d'investissement vers le nord-est sur le quart de son parcours. La défense, au contraire, ne dispose d'aucun chemin de fer circulaire. En outre, la ligne d'investissement est jalonnée par d'excellents chemins vicinaux sur son pourtour, tandis que les chemins circulaires de défense sont interrompus pour le moment entre Wambrechies, Bondues et Mouvaux.
[...]

Point d'attaque

La facilité des communication, l'abondance des ressources, la possibilité d'entreprendre dès le début le bombardement de la ville et de s'en rapprocher sans attendre la chute des forts les plus rapprochés, enfin la nature favorable du sol et la multiplicité des couverts, tout fait supposer que l'ennemi prendra immédiatement position sur les hauteurs de Roubaix et que c'est de ce côté que se prononcera l'attaque la plus sérieuse d'où résulte l'obligation d'occuper ces positions et notamment celle de la Lionderie qui forme la droite.

Composition de l'armement

Le rapport expose qu'il a été donné des canons de 155 lourd et léger, au forts de Bondues, Sainghin et Seclin qui occupent les angles saillants de la ligne de défense, et au fort de Mons-en-Barœul pour agir au loin sur les hauteurs de la rive droite de la Marque ; des canons de 120 aux forts d'Englos et du Vert-Galant, aux batteries de Prêmesques, d'Haubourdin et du Camps-Français qui voient des terrains moins dangereux et qui ont besoin de pièces à longue portée ; enfin des canons de 138 aux batteries de l'Arbrisseau et de Lesquin qui sont en deuxième ligne. Les forts ont reçu, en outre, des canons de 95 ou de 7, mais surtout de 95, la défense d'une ville commerçante, industrielle et riche comme celle de Lille exigeant que les plus grands efforts soient faits pour maintenir l'assiégeant éloigné.

Les caponnières et casemates de flanquement ont été armées, dans les forts, chacune d'un obusier de 16 et d'une mitrailleuse à tir dispersé, dans les batteries des obusiers de 16 ou des canons de 12, suivant les ressources actuelles de la place.

Quelques mortiers rayés de 220 ont été donnés aux forts principaux, spécialement au fort de Bondues.

La dotation de l'enceinte, qui compte aujourd'hui 448 bouches à feu de diverses espèces, a été réduite à 299 bouches à feu comprenant presque en totalité des bouches à feu de l'armement actuel, avec les changements de répartitions nécessaires.

La commission locale y a introduit 10 canons de 155 pour augmenter la puissance défensive de ses points d'attaque probables ; bastion 248, bastion 220 et front 94-101 qui forment les trois angles saillants de son périmètre.

4 ont été réservées pour les batteries voisines du bastion 248

4 pour le front 94-101

2 pour le bastion 220 en partie protégé par les inondations.

La commission a conservé l'armement de la batterie casematées 250, à 9 canons de 138, tout en reconnaissant que les travaux de cuirassement nécessaires pour les protéger occasionneraient une dépense hors proportion avec leur utilité et que les 4 canons de 155 affectés à l'armement des bastions collatéraux assurent dans de meilleures conditions la défense de cette partie de l'enceinte.

[...]

Fort de Vert-Galant

La commission locale affecte à l'armement des remparts de ce fort, 14 bouches à feu ; savoir :

6 canons de 120

8 canons de 95

Or, par décision ministérielle en date du 14 juillet 1879 (postérieure aux propositions de la commission) ce fort a été doté d'une tourelle cuirassée ; il a, d'ailleurs, des vues très importantes dans la direction de Bondues ; il semble donc nécessaire de renforcer son armement par l'addition de 4 canons de 155 dont 2 pour la tourelle et 2 pour les remparts, ces derniers en remplacement de 2 canons de 120, -les 8 pièces de 95 seront remplacées par 2 canons de 120 et 6 de 7. Les mitrailleuses demandées pour le flanquement des fossés seront remplacées par des canons à balles réglementaires, sauf sur le front de tête. Cette observation s'applique à chacun des grands forts.

L'état d'armement des services locaux affecte, en outre, 5 canons de 95 à une batterie de glais à l'armement de laquelle il suffit de pourvoir en cas de besoin à l'aide de la réserve générale ; il n'y a pas lieu de lui donner une dotation spéciale en bouches à feu.

Dans le cas où, par suite de difficultés d'exécution, la tourelle projetée ne serait pas construite, les 2 canons de 155 qui lui sont affectés, n'en feraient pas moins partie de la dotation du fort.

Batterie de Prêmesques

Même armement que celui proposé par la commission locale, sauf la modification suivante : sur les 6 canons de 95, remplacer les 3 pièces des saillants 2-3-4 qui ont des vues étendues sur la plaine d'Armentières et d'Houplines par 3 canons de 120, substituer du 7 au 3 autres canons de 95.

Batterie d'Haubourdin

[..]

Fort d'Englos

Ce fort doit avoir sur son front, une action éloignée pour battre toute la plaine jusqu'à la Lys et rejeter les colonnes ennemies au-delà de cette rivière ; la commission supérieure reconnaît donc que quelques canons de 120 y sont nécessaires ; mais comme, d'autre part, il n'est pas probable que l'ennemi l'attaque directement, le calibre de 138 peut aussi y être admis sans inconvénient ; en conséquence, il y a lieu de substituer aux 11 canons de 120, demandés par la commission locale, 3 pièces de 120 et 8 de 138 ; il convient, en outre, de supprimer 2 canons de 7, l'un sur le pas coupé 3, l'autre sur la face 3-4 ; l'état d'armement de la commission locale ne justifie pas cette accumulation de pièces plus grande sur le côté droit du fort que sur le côté gauche. On substituera, comme au Vert-Galant, le canon à balles réglementaire aux mitrailleuses dans les caponnières autres que celles qui flanquent le front de tête.

Batterie de l'Arbrisseau

[..]

Fort de Seclin

Le nombre de 10 canons de 155 demandé par les services locaux paraît exagéré ; il y a lieu d'en remplacer la moitié par du 120. Il convient, en outre, de remplacer les 8 pièces de 95 destinées à l'armement des remparts, par 3 canons de 120 et 5 canons de 7. Le fort de Seclin est flanqué de deux épaulements en terre, formant batteries annexes, et pour lesquelles les services locaux demandent 8 pièces de 95. En raison de l'éloignement du point d'attaque probable, il semble inutile d'affecter une dotation spéciale à ces épaulements, ils recevront, le cas échéant, des pièces tirées de la réserve générale.

Batterie de Lesquin

[..]

Fort de Sainghin

Ce fort a un développement total de crêtes analogue à celui de Seclin ; les services locaux lui attribuent exactement la même importance et lui donnent le même armement ; la commission approuvant ce rapprochement, propose d'affecter à Sainghin la même dotation qu'à Seclin.

Les deux épaulements extérieurs formant batteries annexes, et pour lesquels la commission locale demande 8 pièces de 95, recevront 4 pièces de 7 ; il semble nécessaire d'affecter cet armement à ces batteries annexes pour bien fouiller les couverts signalés par les services locaux sur la rive droite de la Marque.

Batterie du Camps-Français

Cette batterie en terre est construite pour 10 pièces ; elle sera armée de 6 canons de 120 et 4 canons de 7.

Fort de Mons-en-Barœul

Cet ouvrage, d'un tracé analogue à celui des grands forts, a cependant un développement de crêtes un peu plus faibles que l'Englos, Seclin, Sainghin ; les services locaux lui affectent le même armement qu'à Sainghin, sauf suppression de 1 pièce de 95 et 2 mortiers de 27.

La commission supérieure estime que le peu de développement des crêtes nécessite ces suppressions mais elle observe, d'autre part, que Mons-en-Barœul fait face aux hauteurs très dangereuses de la Marque, qu'il a des vues sur Bondues et les travaux d'attaque probable, et qu'il convient, en conséquence, de renforcer sa dotation, comparativement à celle de Sainghin, en portant à 6 au lieu de 5 le nombre des canons de 155.

De plus, en raison de l'importance de la position et du peu d'étendue des crêtes du fort, il semble convenable d'affecter à l'armement des 2 batteries annexes, les 6 pièces de 95 demandées à cet effet par la commission locale.

Fort de Bondues

Ce fort constitue le point d'attaque probable de la place ; il y a donc lieu de lui affecter un puissant armement ; en outre, par une décision nouvelle en date du 14 juillet 1879, postérieure aux propositions des services locaux, il a été doté d'une tourelle cuirassée, placée dans le bâtiment de droite.

La commission supérieure est d'avis qu'il y a lieu d'adopter les propositions des services locaux, sauf les changements suivants :

Remplacer 3 des 11 canons de 155 proposés par 3 canons de 120 (1 sur le pan coupé 2, 1 sur le front de tête, 1 sur le pan coupé 3) :

Remplacer les 5 pièces de 95 par 2 canons de 120 et 3 de 7. Il est bien entendu que la tourelle sera armée en outre de 2 canons de 155, et que les 2 mortiers rayés de 220 destinés par la commission locale au bastionnet 3 occupé actuellement par cette tourelle, sont à supprimer.

Les 6 canons de 95 demandés pour l'armement de la batterie annexe, semble devoir être maintenue.

Enceinte

L'armement proposé par les services locaux s'élève à 299 bouches à feu comprenant 13 calibres différents. Il convient de ramener cet armement, ainsi qu'il a été dit plus haut, à un total de 105 pièces, en raison de 3 bouches à feu par bastion, et de réduire à 4 le nombre des calibres ; la dotation serait composée de :

16 canons de 138

15 canons de 24 de place
64 canons de 12 (44 de place, 20 de campagne)
10 obusiers de 227 frettés
Soit un total de 105 pièces.

Annexe 4

Renseignements sur le fort d'Englos concernant le service de l'artillerie. 1er août 1905

Fort d'Englos

Ouvrage à massif central

Rôle et importance du fort d'Englos.

Le fort d'Englos complète la défense du front ouest et du camp retranché. Situé sur un plateau qui limite en grande partie son horizon à 1500 m en avant et à gauche, il voit mal les vallées de la Lys et de la Deûle. Son rôle consistera surtout à servir de réduit aux ouvrages du moment à construire, d'une part à l'ouest sur le bord du plateau pour battre la plaine d'Armentières, de l'autre, au sud, près du village d'Hallennes et du moulin d'Englos pour enfilier la vallée de la Deûle en amont d'Haubourdin.

Sur sa droite, le fort d'Englos donne des feux du côté de Prêmesques à 3600 m. Les routes et chemins de fer qu'il défend sont les suivants : Route Nationale et chemin de fer de Lille à Béthune, qu'il voit imparfaitement et chemin de fer de Don à Armentières.

Situation :

Altitude 50 m

Distance de la Place par la route d'armement : 7300 m.

Distance de la Place à vol d'oiseau : 4800 m.

Distance à la batterie de Prêmesques : 3 km.

Distance au fort de Seclin : 10 km.

Garnison :

Infanterie : 254

Génie : 31

Artillerie (non compris 218 auxiliaires) : 150

Le fort peut abriter 607 hommes.

Armement de défense :

2 canons de 138

6 canons de 90 dont 4 de l'armement complémentaire

5 canons revolvers

5 canons de 12 à culasse

2 mortiers de 27 de l'armement complémentaire

Total : 20 bouches à feu

Approvisionnements :

Cartouches : nécessaires : 231.320, existant : 231.320

Poudres : nécessaire : 48.500, existant : 48.500

Projectiles : nécessaire : 25.850, existant : 19.850

Locaux réservés au service de l'artillerie :

7 abris sous traverses, alternativement pour les hommes et les munitions confectionnées

1 magasin aux cartouches et artifices

1 magasin à poudre de la contenance de 64.000 kg

2 ateliers de chargement de gargousses et de projectiles avec dépôt de poudre et de munitions confectionnées

3 casemates de sous-sol pour projectiles vides

1 casemate pour agrès au rez-de-chaussée pouvant servir pour les ateliers des ouvriers en bois et en fer

4 caponnières ou batteries de flanquement

Le matériel sur roues est remisé dans les 2 grands passages qui relient la caserne au parapet d'artillerie.

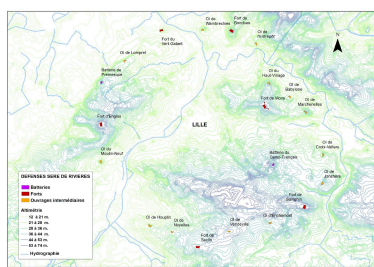
Le fort renferme 2 fours et 2 puits munis de réservoirs

Extrait de : **Renseignements sur les forts concernant le service de l'artillerie**, 1er août 1905, Musée des Canonniers Sédentaires de Lille. Rep3 / 6-A2

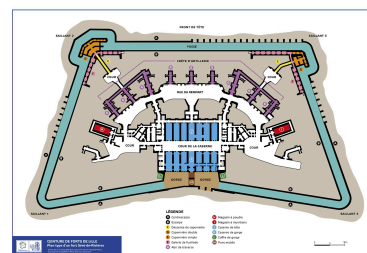
Illustrations



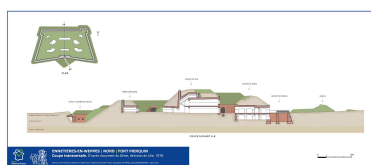
Plan du secteur ouest de Lille, début XXe siècle. Des cercles concentriques partent de la Grand' Place, la ceinture de forts semble divisée en 3 secteurs, certaines routes sont coloriés et des reliefs sont dessinés (Musée des Canonniers Sédentaires de Lille).
Repro. Jean-Marc Ramette
IVR32_20235900314NUCA



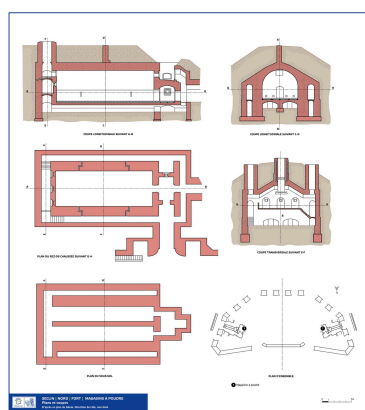
Visualisation de l'ensemble des ouvrages Séré de Rivières (existants ou disparus) ceinturant la ville de Lille vers 1950. Seuls les forts sont concernés par cette étude.
Dess. Jean-Marc Ramette
IVR32_20225905047NUD



Plan-type d'un fort Séré de Rivières de la ceinture de Lille.
Dess. Eddy Stein
IVR32_20235900317NUD



Coupe transversale d'un fort Séré de Rivières. Ici le fort d'Englos à Ennetières-en-Weppes en 1878.
Dess. Eddy Stein
IVR32_20235900353NUD



Plans et coupes d'un magasin à poudre (reconstitution).
Ici au fort de Seclin.
Dess. Eddy Stein
IVR32_20235900316NUD

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Fort d'Englos puis fort Pierquin (IA59005580) Hauts-de-France, Nord, Ennetières-en-Weppes, Fort d'Englos, chemin du Fort

Fort de Bondues puis fort Lobau actuellement musée de la Résistance (IA59005578) Hauts-de-France, Nord, Bondues, avenue du Général-de-Gaulle

Fort de Mons puis fort McDonald, actuellement centre culturel et restaurant (IA59005572) Hauts-de-France, Nord, Mons-en-Barœul, rue de Normandie

Fort de Seclin puis fort Duhoux, actuellement musée du fort de Seclin (IA59005579) Hauts-de-France, Nord, Seclin, Clauwiers, chemin du Fort

Fort du Vert-Galant puis fort Carnot actuellement centre culturel de la ville de Wambrechies (IA59005574) Hauts-de-France, Nord, Wambrechies, Le Vert Galant, , 400 rue du Vert-Galant

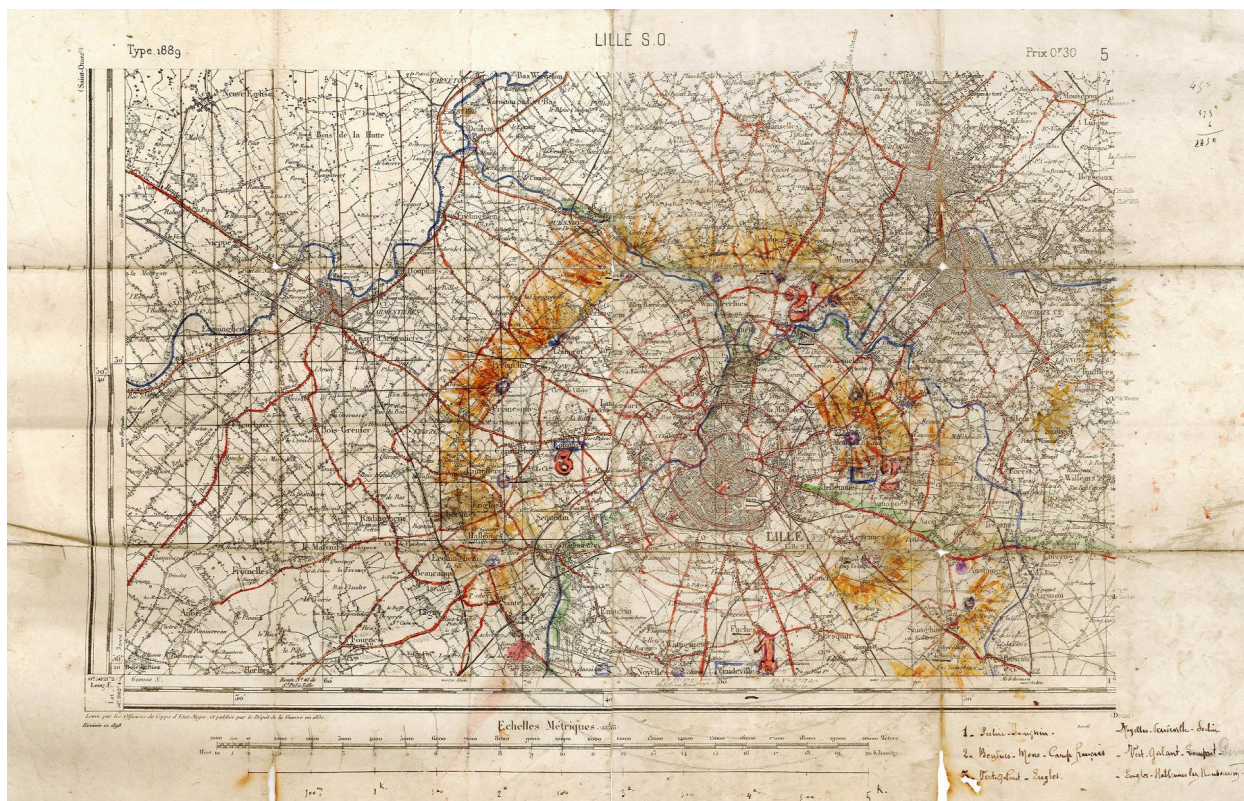
Batterie de Prêmesques dite fort Sénarmont (IA59005575) Hauts-de-France, Nord, Prêmesques, allée du Sénarmont

Fort (ouvrage intermédiaire) de la Redoute puis établissement de bienfaisance Communauté des chiffonniers-bâisseurs de Lille dite Communauté d'Emmaüs (IA59005577) Hauts-de-France, Nord, Wambrechies, Ancien fort de la Redoute, rue du Fort

Fort (ouvrage intermédiaire) de Lompret (IA59005576) Hauts-de-France, Nord, Verlinghem, rue de Pénenchie

Auteur(s) du dossier : Jean-Marc Ramette

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Plan du secteur ouest de Lille, début XXe siècle. Des cercles concentriques partent de la Grand' Place, la ceinture de forts semble divisée en 3 secteurs, certaines routes sont coloriées et des reliefs sont dessinés (Musée des Canonniers Sédentaires de Lille).

Référence du document reproduit :

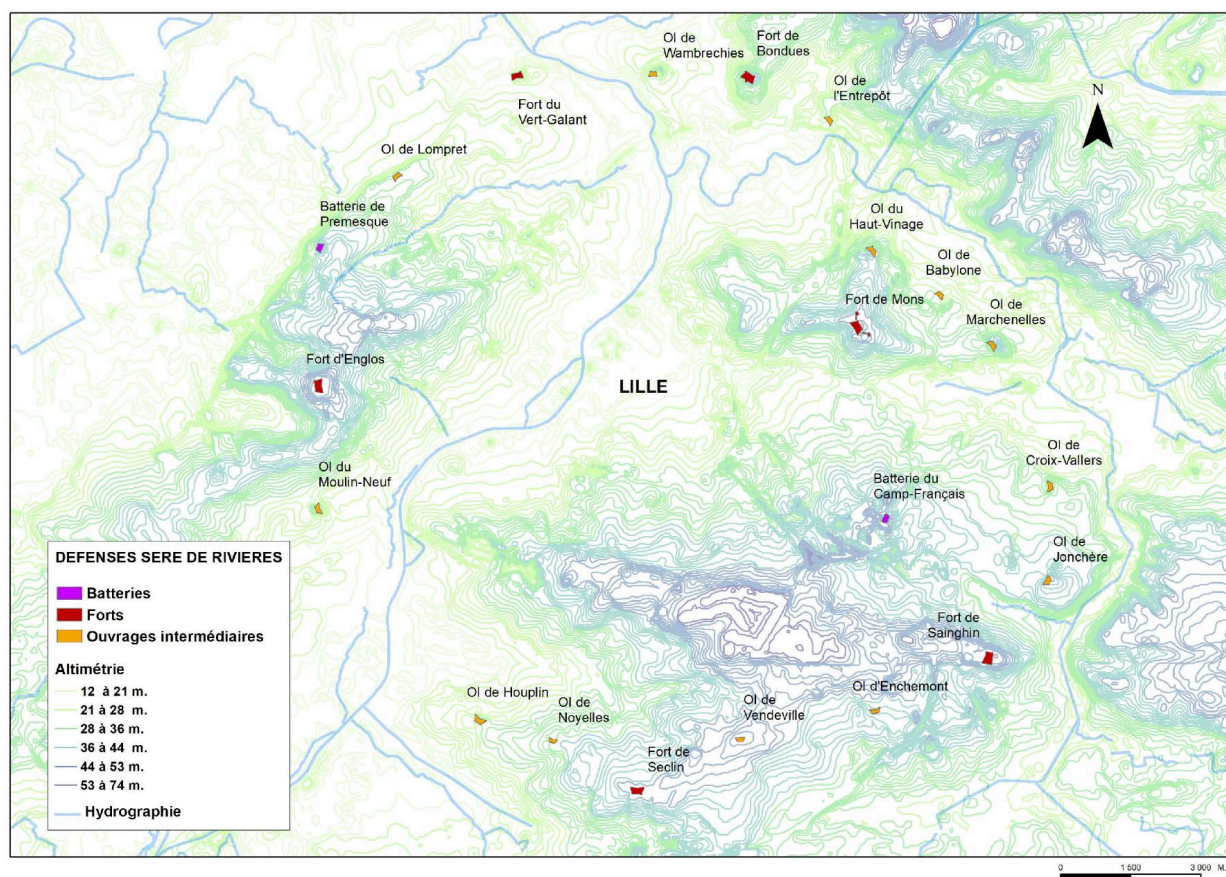
- **Lille Secteur Ouest**, plan, 1889 (Musée des Canonniers Sédentaires de Lille. Rep3 / 6-A1 04).

IVR32_20235900314NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Jean-Marc Ramette

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Musée des Canonniers Sédentaires Lille
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Visualisation de l'ensemble des ouvrages Séré de Rivières (existants ou disparus) ceinturant la ville de Lille vers 1950. Seuls les forts sont concernés par cette étude.

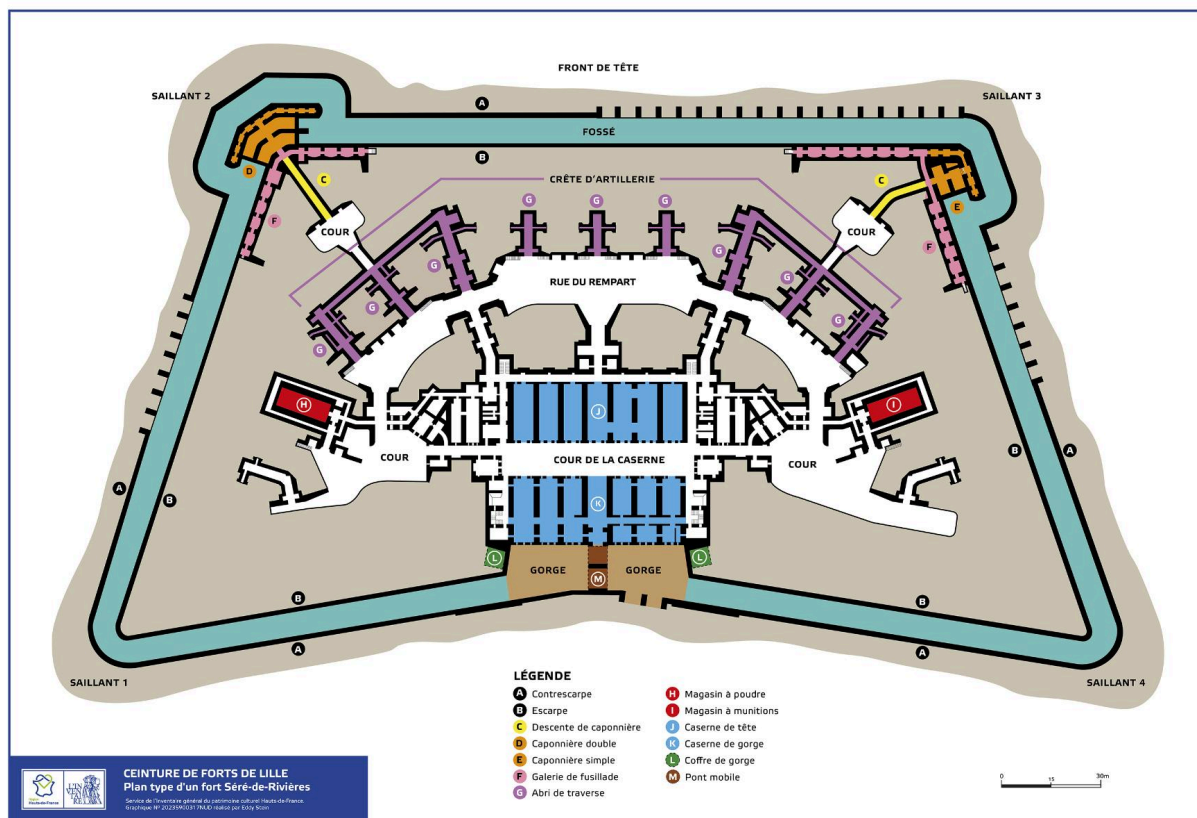
IVR32_20225905047NUD

Auteur de l'illustration : Jean-Marc Ramette

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan-type d'un fort Séré de Rivières de la ceinture de Lille.

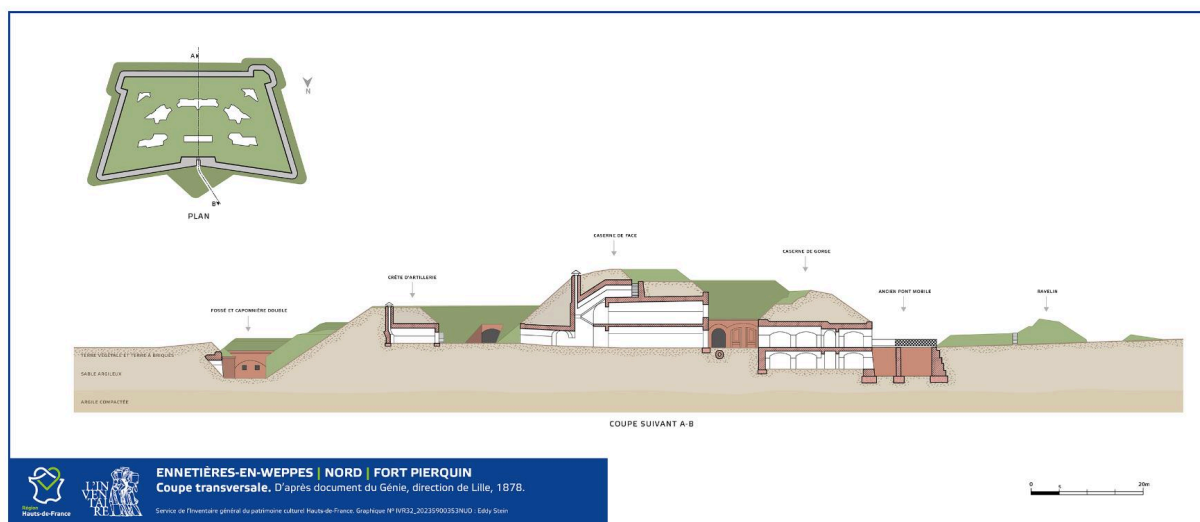
IVR32_20235900317NUD

Auteur de l'illustration : Eddy Stein

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Coupe transversale d'un fort Séré de Rivières. Ici le fort d'Englos à Ennetières-en-Weppes en 1878.

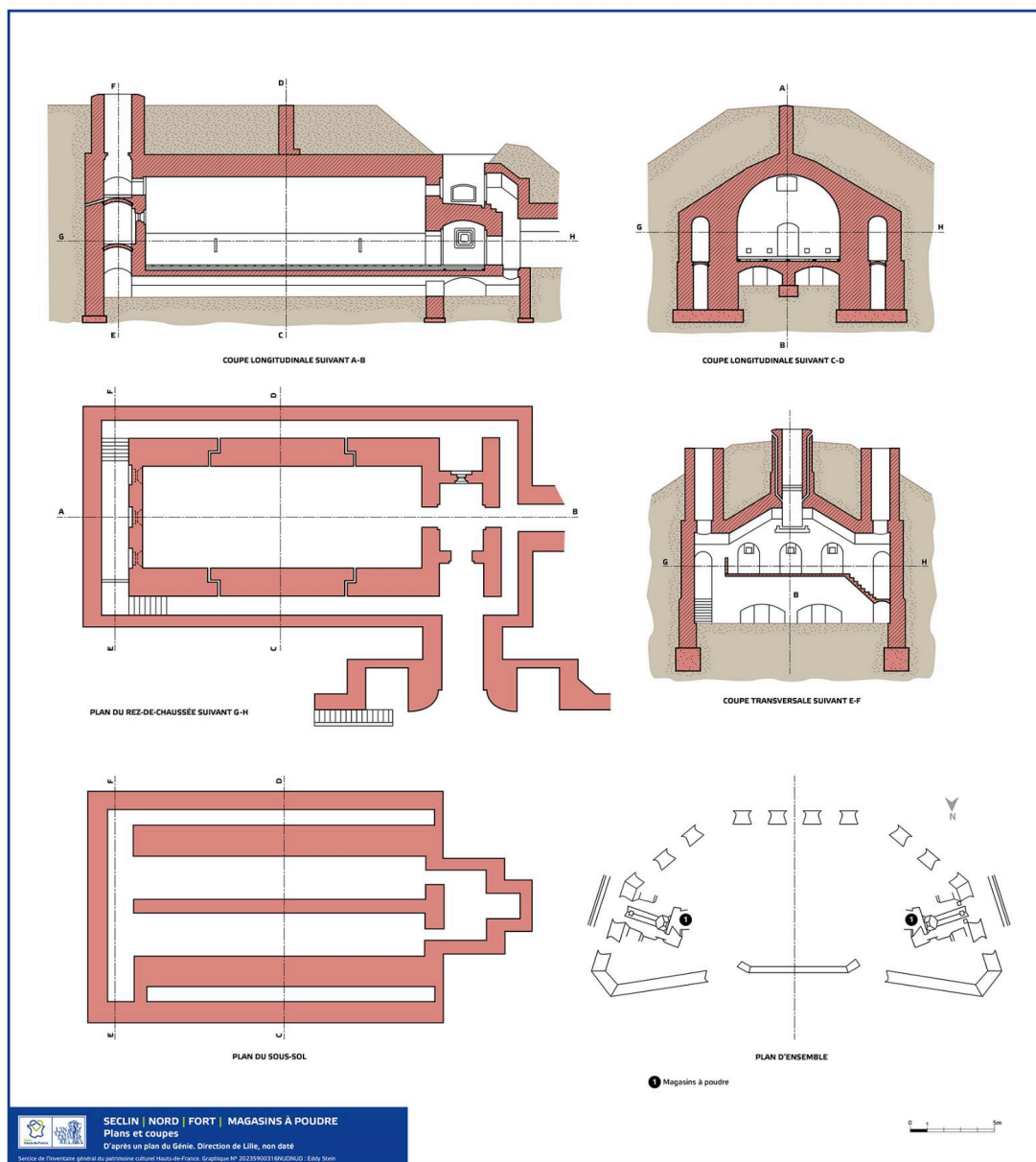
IVR32_20235900353NUD

Auteur de l'illustration : Eddy Stein

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plans et coupes d'un magasin à poudre (reconstitution). Ici au fort de Seclin.

Référence du document reproduit :

- **Plans et coupes du magasin à poudre du fort de Seclin**, d'après un document de la Direction du Génie de la place de Lille, [s.d.] (AP Fort de Seclin).

IVR32_20235900316NUD

Auteur de l'illustration : Eddy Stein

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation